

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ■ Le président et cinq vice-présidents sortants de Midi Corrèzien ont été réélus

L'intercommunalité dans la continuité

Sans surprise, Alain Simonet a été réélu à la tête de Midi Corrèzien, jeudi, à Meyssac, avec cinq vice-présidents sortants et deux nouveaux.

Christine Moutte
christine.moutte@centrefrance.com



PRÉSIDENT. Alain Simonet, élu à la majorité absolue, a été applaudi par les autres conseillers communautaires. PHOTOS STÉPHANIE PARA

Pour la jeune intercommunalité Midi Corrèzien, née en lieu de mandat de la fusion de trois communautés de communes et d'Altillac (*), la nouvelle assemblée, réunie jeudi soir à Meyssac, a choisi la continuité, en réélisant le président Alain Simonet.

Seul candidat à sa succession, le maire d'Albignac, président de Midi Corrèzien depuis 2017, a été réélu en obtenant les 51 voix des conseillers communautaires. Un carton plein donc pour cet élu qui a « su faire le lien entre les trois ex-communautés de communes qui n'ont pas le même bassin de vie, ni les mêmes habitudes », a souligné Christophe Caron, maire de Meyssac.

Sept compétences

« Ces trois dernières années, nous avons dû travailler à l'harmonisation de ses compétences, a ex-

pliqué Alain Simonet. Nous voulons ainsi continuer à œuvrer à l'attractivité du territoire à travers le tourisme, l'économie et la démographie, en s'appuyant sur un Plan local d'urbanisme intercommunal, des projets structurants, les services à la personne... »

Le président a ainsi voulu conserver le nombre de compétence. « choisi pour une question d'équilibre : deux pour chaque ancien secteur, Beynat, Beaulieu

et Meyssac et une pour Altillac ». Dans le même esprit, il a soutenu les candidatures des cinq vice-présidents sortants : Christophe Caron, Bernard Reynal, Dominique Cayre, Olivier Laporte, Jean-Michel Monteil, tous réélus maire.

Et deux nouveaux vice-présidents ont été élus : Nathalie Laborde-Bressy et Michel Servantie, nouveaux maires respectivement de Sérilhac et Altillac. Michel Charlot,

nouveau maire de Collonges, a, lui, essayé de proposer du renouveau avec deux nouvelles compétences et sa candidature à la vice-présidence du développement économique. Mais les conseillers ont suivi l'équipe sortante qui souhaite cependant « impliquer les nouveaux élus dans les commissions ».

(* Les Villages du Midi corrézien, le Sud corrézien et le Pays de Beynat. Le territoire intercommunal compte 31 communes et 13.000 habitants.

➔ **LES VICE-PRÉSIDENTS**



ENFANCE-CULTURE. Christophe Caron (Meyssac).



AFFAIRES SOCIALES. Bernard Reynal (Astaillac).



FINANCES. Dominique Cayre (Beaulieu).



ENVIRONNEMENT. Nathalie Laborde-Bressy (Sérilhac).



URBANISME-HABITAT. Olivier Laporte (Saillac).



ÉCONOMIE. Michel Servantie (Altillac).



VOIRIE-NUMÉRIQUE. Jean-Michel Monteil (Beynat)